

**SEANCE DU  
3 SEPTEMBRE 2020**

L'An deux mil vingt le trois du mois de Septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. CASTIN, Maire

Étaient présents : Mmes JACQUES, MM. TETAZ, REYMOND, PONCET, CHANINET, DULLIN, MARTINET, MULLER, NIEMAZ

Excusée : Mme MOISAN

Secrétaire de séance : Mme JACQUES

### **I- Comptes rendus de réunions**

- Conseil d'école : Le directeur a retracé les étapes mises en places pour scolariser à nouveaux les enfants après le confinement. M. Castin remercie le directeur de l'école qui a su appliquer le protocole sanitaire. Il y a 74 élèves à la rentrée. Le prestataire en charge des repas a changé à la rentrée, c'est la société Lestroy basée à Serrieres en chautagne qui utilise au moins 60 % de produits locaux et au moins 50 % de produits bio. Le four de remise en température des plats doit être changé pour un montant de 2 200 € HT, il sera pris en charge par le SIVOS.
- SIEA : Assemblée générale du 25 juillet où a eu lieu l'élection du nouveau bureau. Président : W. Martin. 12 vices-présidents. Vote des indemnités des élus. M. Castin indique la réception ce jour d'un courrier du gouvernement qui a mis en demeure les opérateurs de téléphonie mobile d'installer une antenne sur la Commune dans les 24 mois.
- Schéma de défense incendie : M. Castin rappelle que c'est une obligation légale de le mettre en place. Un point a été fait avec le bureau d'étude chargé de le réaliser avec le SDIS. La prochaine réunion est prévue le 25 septembre à 14h.  
Une réunion de présentation du SDIS aux élus est prévue le 15 septembre à Belley.
- CCBS : Le nouvel exécutif a été élu le 16 juillet. La présidente est Pauline Godet. M. Castin a été élu 1<sup>er</sup> vice-président, en charge du tourisme, du patrimoine, de la culture et du sport. Le bureau exécutif de la communauté de communes se compose d'une présidente et de 10 vice présidents.

### **II- Commission Communale des Impôts Directs**

M. le Maire explique que suite aux élections municipales, il convient de constituer une commission communale des impôts directs qui a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Le conseil municipal doit proposer 24 personnes et l'administration fiscale choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

### **III- Plan Départemental des itinéraires de randonnée (PDIPR)**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il existe un PDIPR et que les itinéraires qui accueillent les randonneurs sur la commune ne sont pas totalement inscrits à ce plan, ainsi un projet de mise à jour a été élaboré par la Communauté de Commune. Le conseil municipal approuve le projet de PDIPR et donne son accord à la CCBS pour demander au conseil départemental de l'Ain d'inscrire au PDIPR ces itinéraires, par 9 voix pour et une abstention (M. Tetaz).

#### **IV – Impayés des factures d'eau et d'assainissement**

Monsieur le Maire indique que certaines factures d'eau et d'assainissement ont du mal à être recouvrées par la Trésorerie de Belley. La commune a demandé à la trésorerie de Belley s'il était possible que la commune fasse appel à un cabinet de recouvrement. La réponse est négative sauf si la commune confie la gestion de la facturation à un délégué en charge de l'administration complète du service. 1 devis va être demandé à l'entreprise Aqualter qui a déjà en charge le relevé des compteurs.

#### **V – Point sur les dossiers en cours**

- Chaufferie bois du bâtiment école / salle des fêtes : la chaudière est installée et le silo à bois est terminé. La mise en route est prévue fin septembre.
- Boise : le parking est terminé et va être mis en herbe. La bande de terrain le long de la route direction Appregnin doit être rétrocédée à la commune par la famille Lagoutte mais la succession familiale (acte notarial) n'est toujours pas terminé. La commune ne peut donc pas lancer l'enquête publique pour vendre une partie du chemin communal à M. Motret.
- Travaux du lavoir de Meyrieu : ils ont bien avancé, il reste la voirie prise en charge par la CCBS, les travaux débutent le 8 septembre. Un canal a été découvert sous la route qui va du lavoir jusqu'au carrefour à l'entrée du hameau, il risque de s'effondrer, la CCBS va prendre en charge sa réfection. Une demande de subvention pour la réfection du lavoir a été faite auprès du Département de l'Ain et de la Région.
- Travaux de voirie : le point à temps va être réalisé à Brognin.

#### **VI – Travaux des commissions communales**

- Commission voirie / bâtiments / travaux : une visite du logement communal vacant a eu lieu. Il est en très bon état mais les sols sont à refaire. Travaux prévus pour l'année prochaine pour préparer les dossiers de subventions : changement des fenêtres du bâtiment de l'école.  
Un point sur les concessions du cimetière va être réalisé pour identifier les concessions abandonnées.
- Commission Eau / assainissement : le schéma de défense incendie est en cours. La société Alp'Epur a été relancée pour la mise en place de l'assainissement à Essieu et le traitement des eaux parasites à Appregnin. Le dossier de la mise en place de la colonne d'eau à Appregnin est en attente d'un avis de la DREAL.
- Commission action sociale et solidarité : il n'y a pas de projet actuellement.
- Commission développement durable : une réflexion va être lancée pour l'extinction de l'éclairage public la nuit. Projet d'isolation thermique des bâtiments communaux. Idée de centrale villageoise : des administrés : particuliers, collectivités ou entreprises se réunissent pour produire de l'électricité avec des panneaux solaires, ce projet peut être porté par la CCBS et financé par la Région. Les inscriptions aux coupes de bois sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Le Conseil municipal décide de maintenir le prix à 25 €. Une charte du bon voisinage pourrait être mise en place.

- Commission animation, communication, culture : la bibliothèque a réouvert en suivant le protocole sanitaire. La pièce de théâtre est prévue pour le mois de décembre. A partir de 2021, projet d'une fête du village qui tourne chaque année dans les différents hameaux.
- Commission fleurissement / patrimoine : nettoyage prévu à l'automne pour prévoir le fleurissement au printemps. Projet de restauration progressive du four d'Appregnin et du lavoir des bachasses.

## **VII – Questions diverses**

- M. le Maire indique que suite aux différents plans de relance, plusieurs subventions sont accessibles. Un point sur les finances va être fait pour prévoir les travaux de l'année prochaine.
- Problème des chats errants : une association vient d'être créée à Culoz. Elle a pour objectif de capturer les chats errants afin de les stériliser et de les remettre en liberté. Cette association recherche des bénévoles et des adhérents. Elle va collaborer avec la CCBS qui est en charge d'une compétence « animaux errants ».
- Projet éventuel de réaliser un bâtiment en commun avec les communes d'Ambléon et Conzieu sur Conzieu pour entreposer le matériel intercommunal et créer un atelier. Un terrain est pressenti sur la commune de Conzieu. Les services d'urbanisme et la DDT ont été sollicités pour savoir si ce projet serait possible.
- Changement des horaires de l'employé communal, M. Legouhy pour qu'il puisse travailler avec M. Reymond le vendredi après-midi. Il sera présent sur St Germain le jeudi et le vendredi, ainsi qu'un mardi sur 3.
- Recensement de la population municipale par l'Insee : il aura lieu en 2021. Le Conseil municipal nomme M. Wittig agent recenseur et Mme Lethet coordonnateur communal.
- Problème de dépôts sauvages à côté des containers au Trapon

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Régis Castin